



# LES 6 HEURES DE NOGARO

## 1<sup>er</sup> Critérium des Provinces

### REGLEMENT



Le Club Cycliste Eauze Olympique organise, avec le concours de l'ASM. Armagnac Bigorre et le circuit Paul Armagnac, une course d'endurance cycliste sur le Circuit Paul Armagnac le 15 novembre 2013

#### **Art. 1. INSCRIPTION.**

Cette épreuve est ouverte aux licenciés FFC et autres Fédérations et non licenciés (avec certificat médical). Le droit d'inscription est fixé à 60 € par Equipe. Le nombre d'équipes est limité à 100, Chaque Equipe est composée de 3 coureurs et choisira le nom d'une Région, d'une Province Française ou d'un Pays.

Chaque Equipe recevra un numéro, le leader de l'Equipe recevant le n° 1 ou 5.

Ainsi, les dossards seront répartis ainsi :

Equipe 1 : n° 1,2,3. Equipe 2 : 5,6,7. Equipe 3 : 11,12,13. Equipe 4 : 15,16,17, etc...

Tous les vélos utilisés doivent être équipés d'un transpondeur fourni par l'Organisateur compatible avec le système de chronométrage permanent du circuit. Une caution de 50 € sera demandée et rendue à l'arrivée.

#### **Art. 2. INSTALLATION.**

Les équipes disposeront des 25 stands du circuit. L'arrière des stands leur sera réservé pour les véhicules d'assistance et de repos. Les véhicules de tourisme seront stationnées en face de l'autre côté de l'allée centrale.

#### **Art. 3. BRIEFING.**

Un briefing obligatoire pour les Equipes aura lieu 1 h 00 avant le départ dans la salle réunion du Circuit. Il permettra de rappeler les particularités de cette compétition. Toutes les Equipes devront être représentées par au moins un coureur, ou le Responsable de l'Equipe.

#### **Art.4. DEROULEMENT.**

L'épreuve se déroule sur une durée de 6 heures, le départ étant donné à 16 heures.

Le parcours sera le circuit entrainement ouest de 2 km. Il sera parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre. Le départ sera donné sur la ligne de départ du circuit. Toutefois, une ligne de sprint (primes et arrivée) sera tracée à 25 m de la ligne de départ afin d'allonger la zone de sprint après le virage d'arrivée. A cet endroit, une cloche sera installée afin de prévenir les coureurs qu'au tour suivant, ils pourront sprinter pour une prime qui sera annoncée par le speaker fourni par le club organisateur.

Chaque coureur devra courir 60' maximum et 45' minimum, A 15' de l'arrivée, plus aucun relais ne sera toléré. . Le changement de coureur et, éventuellement, de vélo, se fera devant le stand de chaque équipe. Le coureur empruntera la piste d'accès aux stands et reprendra la piste par la voie prévue à cet effet. Il devra respecter, pour des raisons de sécurité, la ligne blanche qui délimite la voie de sortie des stands. Lors des relais, le transpondeur sera enlevé du vélo entrant et placé sur le vélo du coureur prenant le relais. En cas d'omission, le chronométrage ne sera pas effectué et l'Equipe perdra le bénéfice des tours effectués sans transpondeur.

## Art.5. CLASSEMENT.

Les classements seront établis ainsi :

1. Classement général de toutes les Equipes
2. Classement des Equipes mixtes (1 Féminines par Equipe)
3. Classement des Equipes Féminines (3 féminines dans l'Equipe)

Le classement sera affiché en permanence sur les écrans des moniteurs situés dans les stands. A l'arrivée les 3 premières Equipes monteront sur le podium du circuit pour recevoir leurs récompenses. Chaque Equipe primée recevra des coupes ainsi que des lots.

## Art. 6. EQUIPEMENTS.

Un système d'éclairage sera mis en place, le club organisateur ayant la faculté d'aider les responsables du circuit à trouver 2 globes lumineux au minimum qui seront installés de part et d'autre du circuit (courbe de Caupenne et milieu ligne droite). La voie des stands est naturellement éclairée par l'éclairage des stands.

## Art.7. SECURITE.

1. Stands. Chaque équipe fournira une personne qui sera identifiée par une chasuble et qui sera chargé de la police devant le stand de son équipe.
2. Public. Le Club organisateur fournira des commissaires chargés d'aiguiller les spectateurs vers les zones autorisées, à savoir extérieur de la piste en respectant la bande blanche délimitant la piste.

## Art.8. ENTRETIEN.

L'Equipe sera responsable de la tenue des stands et de la remise en état des installations. Le Club Organisateur sera tenu d'enlever les emballages ou détritux jetés par les coureurs ou le public sur les bords de la piste.



### 6 HEURES DE NOGARO 15 novembre 2013

#### BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom de l'Equipe :			Numéro attribué
Nom du Responsable :	e mail :	Tél	Par l'Organisateur
1 <sup>er</sup> coureur : Nom :	Prénom :		<input type="text"/>
Adresse :			
n° de licence :	Club :	sexe : H F Téléph n° :	
2 <sup>e</sup> coureur : Nom :	Prénom :		<input type="text"/>
Adresse :			
n° de licence :	Club :	sexe : H F Téléph n° :	
3 <sup>e</sup> coureur : Nom :	Prénom :		<input type="text"/>
Adresse :			
n° de licence :	Club :	sexe : H F Téléph n° :	

Adresser à l'organisateur, le Club Eauze Olympique, au plus tard le 8 novembre 2013  
Ci-joint : Règlement engagement : 60 € + 50€ caution transpondeur. (2 chèques séparés)  
**Mr Gilbert DUFRECHE Avenue des Fleurs 32800 EAUZE T. 05 62 09 71 50**